

Code de bonne conduite

Code of Conduct



Code de bonne conduite | Code of Conduct de Julius Blum GmbH, Industriestraße 1, 6973 Höchst, Autriche, dans la version de février 2023 ; valable pour toutes les sociétés dans lesquelles Julius Blum GmbH dispose du droit de donner des instructions.

Chez Blum, ce sont les gens qui comptent. Dans notre entreprise, nous mettons l'accent sur la diversité et nous rejetons la discrimination, sous toutes ses formes. C'est pourquoi nous avons à cœur d'adopter un langage non genré. Si nous n'avons pas tenu compte d'un genre dans nos types de textes et nos formulations, cela peut être dû au manque d'alternatives, pour maintenir la lisibilité ou par négligence.

Notre paysage de valeurs se reflète dans deux principes essentiels

Chers collaboratrices et collaborateurs,

Les principes et les valeurs de notre entreprise ont été définis à l'origine par Julius Blum, puis appliqués pendant des décennies. Même si la manière dont nous collaborons chaque jour avec nos partenaires commerciaux et dont nous remplissons nos obligations a certes évolué, le fond n'a guère changé.

Nos valeurs constituent le fondement obligatoire de notre activité et se reflètent essentiellement dans deux affirmations clés :

« L'entreprise doit être préservée dans une perspective à long terme pour nos collaborateurs. »

« Nous menons notre politique financière avec prudence afin de préserver le plus longtemps possible l'indépendance financière et la liberté de décision qui en découle. »

La stabilité et la fiabilité dans les activités commerciales quotidiennes jouent un rôle essentiel dans notre succès international. Avoir des partenaires commerciaux loyaux et de longue date est synonyme de confiance mutuelle. Par notre façon de nous comporter au quotidien, nous déterminons la façon dont est perçue notre entreprise et nous entretenons notre image de marque à travers ce que nous appelons nos cinq empreintes digitales : « proche, engageante, fondée sur le dialogue, orientée vers les besoins et exploratrice ».

En raison de la dimension internationale et de la taille de l'entreprise, il est devenu nécessaire de fixer les principes clés (valeurs) de nos activités commerciales entre nous ainsi que dans nos relations avec nos fournisseurs et nos clients dans un code de conduite (Code of Conduct). Le code de conduite a été discuté en détail et adopté par le groupe de direction. Il nous oblige à faire preuve d'intégrité et à adopter un comportement éthique et légal. Il doit être respecté par tous les collaborateurs et constitue la base de notre réussite commune.

Par cette déclaration, nous nous engageons en toute conscience pour notre action. Par ailleurs, nous comprenons cet engagement par notre action auprès des partenaires commerciaux afin que ceux-ci mettent également nos valeurs et nos positions en œuvre dans leur environnement. Aucun droit en faveur de tiers n'est créé.

La direction de Julius Blum GmbH en février 2023

Le code de conduite s'applique à tous nos collaborateurs et à nos partenaires contractuels dans le monde entier.

Le code de conduite nous sert de guide et de base de décision.

Le code de conduite s'adresse à tous les collaborateurs et collaboratrices dans le monde entier et à tous les partenaires contractuels qui agissent au nom de Blum. Il s'impose à tous et exprime les attentes de l'entreprise ; il sert en même temps de **guide pour notre comportement** et d'aide à la décision face à des questions complexes concernant le comportement correct à adopter dans la vie commerciale quotidienne.

Le code de conduite contient les coordonnées des personnes à contacter en cas d'ambiguïté ou de question. Les contenus sont transmis au sein de l'entreprise dans le cadre de formations afin que chacun soit en mesure de classer ses activités et ses actions quotidiennes en fonction de ces principes et de les orienter conformément à ce code de conduite.

Toute violation du code de conduite compromet la validité de nos messages clés et peut avoir des conséquences importantes.

Toute violation du code de conduite peut avoir, outre une responsabilité personnelle (pénale), des conséquences graves et nuire énormément à la réputation de notre entreprise, portant ainsi atteinte à la validité de nos messages clés (voir page 3). Le respect du code de conduite est donc la base essentielle de toute relation de travail avec Blum. Nous traiterons tout incident non conforme aux règles de manière appropriée.

Le respect des règles allant au-delà de ce code de conduite va de soi.

En cas d'ambiguïté dans l'interprétation des instructions, les deux principes clés mentionnés au début doivent servir d'aide à l'interprétation. Bien entendu, les lois et autres réglementations obligatoires doivent être respectées et, lorsqu'elles sont applicables, il n'existe **aucune marge d'appréciation**.

Le bon sens est de rigueur. Les intérêts de l'entreprise priment sur les intérêts individuels.

En l'absence de lois et autres dispositions contraignantes, le code de conduite sert de référence absolue pour déterminer le comportement à adopter. Il doit toujours être lu et interprété en faisant preuve de bon sens. Toutefois, dans la vie de tous les jours, il peut arriver que certaines circonstances rendent difficile la prise de la bonne décision. Dans de telles circonstances, les questions suivantes, qui complètent les principes décrits ci-dessus, doivent servir **d'aide à la décision** :

Questions de contrôle servant d'aide à la décision

- Ma conduite est-elle conforme à nos valeurs et à mes valeurs personnelles ?
- Puis-je assumer la responsabilité de mes actes tout en ayant bonne conscience ?
- Ma conduite est-elle dans le meilleur intérêt de l'entreprise et libre d'intérêts personnels concurrents ?
- Puis-je facilement expliquer ma conduite à l'intérieur de l'entreprise et à des tiers ? Quel serait l'impact d'une publication de ma conduite dans le journal ?
- Est-ce que ma conduite contribue à préserver la bonne réputation de l'entreprise ?

Interlocuteurs

Si la réponse à chacune de ces questions est « oui », il est fort probable que le comportement soit acceptable. Dans le cas contraire, les personnes mentionnées dans le chapitre « Contact et interlocuteurs » sont à votre disposition à tout moment pour vous conseiller et vous aider.

Sécurité des produits, assurance qualité, intérêts des clients et des consommateurs

Nous créons des produits et des services de haute qualité, sûrs et axés sur le client.

Grâce à des produits innovants et de haute qualité qui créent une véritable valeur ajoutée et avec des services qui facilitent les processus de nos partenaires, nous voulons façonner ensemble les tendances de demain.

Outre l'innovation, nous visons des **normes de qualité élevées** qui atteignent, voire dépassent, les normes (de sécurité) légales et techniques. Nos produits et services ne doivent pas mettre en danger les biens matériels ou les personnes de quelque manière que ce soit.

Pour continuer à avoir du succès sur le marché, nous devons nous adapter aux conditions du marché et proposer des produits exceptionnels et révolutionnaires grâce à des processus de développement et de production optimisés en permanence. Cela s'applique dans la même mesure aux services que nous fournissons à nos partenaires. Ce faisant, nous voulons défendre les intérêts de tous les acteurs de la chaîne d'approvisionnement et offrir aux fabricants, aux installateurs de meubles, aux vendeurs et aux consommateurs de meubles le plus grand avantage possible (« l'avantage global pour le client ») et nous démarquer durablement de nos concurrents en tant qu'entreprise.

Nous accordons beaucoup d'importance aux besoins et aux suggestions de nos clients et de nos fournisseurs. À cet effet, nous menons un dialogue actif et ouvert, ce qui nous permet de concevoir nos produits et services en fonction des besoins et de renforcer la qualité.

Notre ambition est d'offrir à nos clients des produits ainsi que des services irréprochables, sûrs et innovants de grande qualité.

Nous nous considérons comme de véritables partenaires pour nos clients. Tous doivent profiter de nos produits et services (« l'avantage global pour le client »).

Nous menons un dialogue actif et ouvert avec nos partenaires commerciaux afin d'améliorer nos produits et services.

Environnement et énergie

Nous contribuons à la protection de l'environnement et du climat grâce à une production qui préserve les ressources, à des produits durables ainsi qu'au respect de la liste des substances interdites.

La longévité de nos produits apporte une contribution essentielle à la protection de l'environnement et du climat.

La préservation des ressources fondamentales pour les générations futures est pour nous à la fois une préoccupation majeure et une motivation. Nous considérons la protection de l'environnement et du climat comme l'un des plus grands défis de notre temps et nous sommes convaincus qu'une gestion durable n'est possible que si elle va de pair avec l'économie et l'écologie. L'utilisation économe du sol, un mode de construction, une production et une logistique qui préservent les ressources et sont efficaces sur le plan énergétique constituent, en plus de la longévité de nos produits, notre façon de contribuer chaque jour, ce que nous considérons comme un engagement continu.

Durabilité

Chez Blum, la durabilité signifie donc que nous assumons nos responsabilités de manière authentique et **par conviction personnelle**, afin que

- notre entreprise soit préservée à long terme ;
- la préservation des ressources, la fermeture des cycles et le respect des normes environnementales permettent de préserver l'environnement pour les générations à venir – elles aussi méritent une base agréable à vivre ;
- nous puissions contribuer au développement social et sociétal pour toutes les parties prenantes ;
- nous soyons et restions pour nos clients et fournisseurs un partenaire à long terme qui respecte ses engagements.

La durabilité constitue un élément essentiel de la conception et de l'amélioration de nos processus et décisions.

Nous encourageons la formation continue sur les thèmes environnementaux et l'échange permanent d'expériences, sans perdre de vue l'ensemble de la chaîne de création de valeur.

Nous considérons notre politique environnementale et énergétique comme une mission et une obligation afin d'évaluer et de réduire en permanence l'impact de l'entreprise sur l'environnement. Nous considérons que tous les collaborateurs ont une part de responsabilité personnelle dans ce domaine.

Là où il est impossible d'éviter d'avoir un impact sur l'environnement, nous le réduisons dans la mesure du possible. Pour cela, nous investissons du temps et de l'argent dans des processus plus efficaces et dans l'infrastructure technique.

Collaboratrices et collaborateurs – ensemble pour atteindre les objectifs

Le succès de notre entreprise repose essentiellement sur la capacité d'identification, l'engagement et la capacité d'apprentissage de nos collaboratrices et collaborateurs. C'est dans un **climat sûr caractérisé par une confiance mutuelle et un dialogue ouvert** que nous pouvons développer et faire appel à nos compétences de la meilleure manière possible.

La capacité d'identification, l'engagement et la capacité d'apprentissage déterminent le succès de notre entreprise.

Égalité des chances et diversité

L'égalité des chances et la diversité sont des éléments essentiels pour des relations équitables, sans préjugés et ouvertes. Nous poursuivons un objectif **de diversité et de tolérance** dans le but d'atteindre un niveau maximal de productivité, de créativité et d'efficacité.

L'égalité des chances, la diversité et la tolérance, ainsi que l'absence de toute discrimination, sont des éléments essentiels de nos relations quotidiennes.

Nous veillons à assurer un environnement de travail excluant toute discrimination liée à l'âge, au sexe, à la religion, aux convictions, à l'ethnie, à la provenance ou encore à l'orientation politique ou sexuelle.

Des relations sociales équitables et des conditions de travail justes

Des **relations respectueuses**, sans abus de position de force, sont au cœur de nos relations sociales et équitables. Pour nous, il est tout à fait naturel de respecter les dispositions légales et d'exclure catégoriquement toute forme de travail des enfants ou de travail forcé.

Nous respectons les dispositions légales et tarifaires applicables et nous rémunérons nos collaborateurs et collaboratrices au minimum selon ces prescriptions.

Nous nous traitons mutuellement avec respect, nous reconnaissons la liberté d'association et de réunion et nous respectons les dispositions tarifaires en vigueur.

Nous sommes attachés à la liberté d'association et de réunion des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la formation juridique collective en collaboration avec les représentants des travailleurs.

Santé et sécurité

Il incombe à l'entreprise et à tous ses collaborateurs d'éviter les risques potentiels pour les personnes. Nous veillons à respecter les directives légales relatives au temps de travail, aux pauses, aux périodes de récupération et à la protection des travailleurs dans la définition du déroulement des tâches et de l'environnement de travail.

Nous prenons très au sérieux la protection de la santé et de la sécurité ainsi que la protection sociale de nos collaborateurs et collaboratrices.

En outre, nous veillons à assurer la plus grande **sécurité physique possible ou à protéger nos collaborateurs et collaboratrices contre les contraintes psychiques** dans l'environnement de l'entreprise. Nous veillons en particulier à ce que les conditions de travail ne mettent pas leur santé en danger.

Nous nous acquittons de nos contributions relatives à la protection sociale de nos collaboratrices et collaborateurs pour la maladie, les accidents, le chômage et la prévoyance-vieillesse dans le cadre des assurances sociales légales ou locales.

Relations avec les partenaires commerciaux, les administrations et les autorités publiques

Respect des engagements

Des partenariats à long terme et un échange d'expériences aussi ouvert que possible déterminent nos relations avec nos partenaires commerciaux. Cela contribue à ce que nos partenaires respectent eux aussi nos valeurs.

Nos partenaires commerciaux adhèrent en grande partie à notre philosophie de produits et d'entreprise. C'est la seule façon de concrétiser notre **volonté d'apporter des avantages globaux à nos clients** tout au long de la chaîne de création de valeur. C'est pourquoi il est essentiel que nous nous présentions de manière homogène sur le marché et que nous choissions soigneusement nos partenaires commerciaux en fonction des objectifs et des valeurs définis dans le présent code de conduite et que nous les soutenions dans le cadre d'un partenariat. Par conséquent, nous aspirons à des coopérations à long terme et à un échange d'expériences basé sur un dialogue ouvert. Nous apprécions les partenaires commerciaux compétents et critiques et nous choisissons nos partenaires en fonction de ces critères.

Au début et au cours de chaque relation commerciale, une **poignée de main sincère** doit être le symbole d'une collaboration et d'une adhésion aux valeurs communes à long terme.

L'intégrité est la base de nos activités commerciales

Nous renonçons aux affaires qui pourraient donner ne serait-ce que le sentiment d'une conduite contraire à l'éthique.

Avoir une conduite correcte et intègre dans les affaires constitue la base de la confiance dans notre entreprise. Même la simple impression d'une conduite contraire à l'éthique doit être évitée.

Des relations correctes et irréprochables avec tous les partenaires commerciaux, les fonctionnaires et les autorités sont l'expression du professionnalisme et de l'intégrité.

Une relation correcte et juridiquement irréprochable avec tous les **partenaires commerciaux, les fonctionnaires et les autorités**, le professionnalisme et l'intégrité nous accompagnent en permanence et sont à la base de toutes nos décisions commerciales. Nous nous abstenons de toute forme de corruption et de pots-de-vin. Aucune situation ne doit donner la moindre apparence de comportement corrompu.

La définition des qualités des fonctionnaires varie selon les pays. En principe, on peut estimer que les fonctionnaires sont des personnes qui, dans un État, occupent, par nomination ou élection, une fonction dans le domaine législatif, administratif ou judiciaire, ainsi qu'une personne qui exerce des fonctions publiques pour un autre État, y compris une autorité ou une entreprise publique.

Nous n'offrons ni n'acceptons de cadeaux ou d'invitations qui pourraient influencer le/la destinataire ou nous-mêmes dans notre prise de décision. Cela vaut aussi bien pour nos partenaires commerciaux que pour les fonctionnaires, pour lesquels une prudence particulière est de mise.

Outre les principes éthiques, il existe dans certains pays des dispositions légales spécifiques ainsi que des directives internes qui doivent être respectées dans ce contexte.

Conflits d'intérêts, neutralité politique

En cas de conflit, les intérêts de notre entreprise priment.

Nous voulons éviter que notre entreprise ne serve de tribune politique.

Dans notre travail quotidien, il peut y avoir des situations dans lesquelles nos intérêts personnels entrent en conflit avec ceux de l'entreprise. Lorsque de tels **conflits d'intérêts** surviennent, nous nous engageons à agir exclusivement dans l'intérêt de l'entreprise. Nous nous efforçons d'éviter au mieux de telles situations. Si nous n'y parvenons pas, nous nous engageons à traiter tous les conflits d'intérêts potentiels et réels de manière transparente et à révéler immédiatement et spontanément une telle affaire à nos interlocuteurs (supérieurs directs).

Des conflits d'intérêts potentiels peuvent notamment survenir en rapport avec les aspects suivants :

- un engagement économique auprès de concurrents ou de partenaires commerciaux ;
- des activités annexes pouvant être en contradiction avec nos obligations ou entraîner un conflit d'intérêts ;
- des liens personnels avec des personnes du côté de nos partenaires commerciaux (parents, amis, connaissances, etc.).

Nous sommes attachés à la **liberté de pensée, d'opinion, de réunion et d'association**.

L'autorisation d'un comité d'entreprise ainsi que la propagande électorale qui a lieu dans ce contexte est un élément essentiel de notre cohabitation.

De même, nous voulons éviter que notre entreprise ne serve de tribune politique. C'est pourquoi, en particulier pendant les périodes préélectorales particulièrement intenses, nous n'autorisons personne, ni aucun parti ni aucune organisation proche d'un parti à faire de la propagande électorale dans notre entreprise. Nous évitons ainsi de donner l'impression que notre entreprise est particulièrement proche d'un certain groupe politique.

L'exercice de fonctions politiques par nos collaborateurs ne doit pas porter atteinte aux activités et aux tâches de l'entreprise. Par conséquent, il convient dans tous les cas de trouver un accord avec l'entreprise afin de concilier au mieux les intérêts personnels et ceux de l'entreprise.

En cas de conflit d'intérêts, les intérêts de notre entreprise priment. Il est important d'aborder les conflits d'intérêts et de ne pas les passer sous silence, afin qu'ils puissent être gérés de manière transparente et dans l'intérêt de l'entreprise.

Nous sommes attachés à la liberté de pensée, d'opinion et de réunion.

Notre entreprise ne doit pas servir de tribune politique.

L'exercice de fonctions politiques ne doit pas porter atteinte aux activités et aux tâches de l'entreprise.

Dons et sponsoring

Grâce aux dons et aux activités de sponsoring, nous assumons notre responsabilité sociale envers la communauté.

L'objectif du don doit être en accord avec les valeurs et les intérêts de notre entreprise.

Les dons ne sont autorisés que dans la mesure où les bénéficiaires soutenus ainsi que l'objectif sont **en accord avec nos valeurs et nos intérêts**. Cela comprend notamment les organisations, les associations et les institutions d'utilité publique qui s'engagent dans des domaines caritatifs et sociaux dans nos communes d'implantation.

Dans le cadre du sponsoring, notre soutien est lié à une action publicitaire appropriée.

Dans le cadre de nos activités de sponsoring, nous soutenons différents groupements, associations, organisateurs, institutions. En retour, nous attendons une action publicitaire correspondante en faveur de notre entreprise. Par ailleurs, notre objectif est de renforcer la présence et la réputation de notre entreprise dans la région et de pérenniser son image positive.

Loi antitrust et loi sur la concurrence

Nous ne menons pas d'actions de concurrence déloyale et ne tolérons pas non plus de telles pratiques à notre égard.

Nous ne concluons pas d'accords et nous n'imposons pas de directives (par ex. sur les prix) qui entravent la libre concurrence.

Les restrictions à la libre concurrence et, par conséquent, les infractions aux règles de la concurrence et de la législation antitrust ne sont pas compatibles avec nos valeurs et notre culture d'entreprise. Dans le cadre de mesures de formation régulières, nous nous assurons que nous sensibilisons aux principes juridiques de base au sein de l'entreprise. Cela nous permet d'orienter nos actions quotidiennes dans le respect du droit. Si nous ne sommes pas en mesure de répondre de manière satisfaisante à une question concrète, nous sommes tenus de demander de l'aide et des conseils.

Toute violation de la loi antitrust et de la loi sur la concurrence a des conséquences pour l'entreprise, pour nous personnellement ainsi que pour nos partenaires commerciaux.

Les infractions aux règles nationales ou internationales en matière de concurrence et d'antitrust peuvent avoir de **graves conséquences** pour notre entreprise, mais aussi pour nous-mêmes ou nos partenaires commerciaux. Cela inclut, entre autres, des amendes très élevées, des dommages et intérêts et des atteintes à la réputation, voire des peines d'emprisonnement. Si les autorités de la concurrence nous adressent des demandes ou procèdent à une perquisition inopinée, nous coopérons avec les autorités et ne détruisons aucun document ni aucune donnée.

Inversement, nous ne tolérons aucune déclaration trompeuse de nos concurrents qui dénigre nos produits, nos services, nos collaboratrices et collaborateurs, des parties de l'entreprise ou l'entreprise dans son ensemble, et nous nous défendons contre toute forme de concurrence déloyale.

Know Your Customer (connaître son client), Know Your Supplier (connaître son fournisseur) et contrôle des exportations

Nous voulons savoir avec qui nous faisons des affaires !

Nous respectons les réglementations en matière de douane, de commerce, de contrôle des exportations et autres sanctions, et nous refusons toute forme de fraude, de vol, de détournement, de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

Nous sommes tous tenus de **connaître nos partenaires commerciaux, leurs associés et les personnes habilitées à les représenter, et de vérifier les flux de paiement**. Ces données sont vérifiées par rapport à des listes publiques de sanctions et d'interdictions légales et chaque réception de paiement est contrôlée.

Les paiements effectués par nos clients via des tiers sont interdits en vertu de nos conditions générales de vente et n'ont pas d'effet libératoire. En cas de **paiement par un tiers non autorisé**, nous refusons d'encaisser l'argent et demandons immédiatement la justification correspondante. Au cas où la justification ne nous parviendrait pas, pas à temps ou pas de manière compréhensible, nous reverserons les fonds et mettrons fin à la relation commerciale.

Nous veillons au respect des dispositions en matière d'importation et d'exportation et de la réglementation douanière par nos spécialistes du service logistique. Nous n'effectuons aucune transaction qui enfreint les dispositions internationales en matière de contrôle des exportations.

Nous effectuons des contrôles des listes de sanctions et refusons la fraude, le vol, le détournement, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Nous sommes tenus de connaître nos partenaires commerciaux, leurs associés et leurs gérants.

Les paiements par des tiers sont interdits et n'ont aucun caractère libératoire.

Notre service logistique veille au respect des dispositions d'importation/exportation et de la réglementation douanière.

Régionalité – l'environnement local et les riverains

La promotion de la région et un traitement équitable de nos riverains sont pour nous des priorités absolues.

Nous tentons de tenir compte de cet objectif aussi bien dans la création d'emplois, en évitant autant que possible le transport individuel, que dans la conception de nos bâtiments et dans les émissions qui en découlent. Par ailleurs, nous nous efforçons de nous approvisionner le plus possible en produits de base et en services au niveau régional, afin d'**encourager la création de valeur locale** et d'éviter des transports sur de longues distances.

Nous sommes attachés à notre région et à la création de valeur régionale.

Les impôts comme moyen de contribution au développement de la société

Notre comptabilité financière est établie de manière correcte et transparente.

Toutes les transactions sont enregistrées de manière complète et correcte.

Nous sommes une entreprise active dans le monde entier et sommes donc soumis aux réglementations fiscales locales et internationales les plus diverses. Nous respectons les normes et principes applicables en matière de rapports financiers, les dispositions légales relatives à l'information du public (publicité dans les registres) et enregistrons toutes les transactions de manière complète et correcte. Les documents utiles pour la comptabilité financière ne comportent pas délibérément d'informations fausses ou trompeuses ; **toute forme de manipulation du bilan est interdite**. Cela permet de donner une image fidèle de la situation réelle de nos activités opérationnelles, de nos actifs et de notre situation financière.

Le paiement des impôts est un moyen essentiel de contribuer au développement du pays concerné.

Nous considérons que le fait de payer des **impôts est un moyen essentiel** de contribuer au développement social du pays concerné et donc de promouvoir les marchés qui nous intéressent. Nous respectons les principes directeurs de l'OCDE applicables en matière de prix de transfert à l'intention des entreprises multinationales et des administrations fiscales et nous nous engageons à coopérer avec les autorités fiscales respectives et à payer les impôts et taxes dus en raison de notre réussite commerciale.

Nos documents commerciaux sont conservés en toute sécurité.

En plus de l'enregistrement correct et approprié de nos transactions commerciales, nous nous assurons que les documents et enregistrements pertinents sont conservés en toute sécurité pendant toute la durée de conservation établie par la loi.

Confidentialité des informations, protection des données et communication avec l'extérieur

Nous accordons une grande importance à la confidentialité et à la protection des données personnelles.

Nous protégeons la valeur de nos **activités de recherche et de développement**, nos marques et, plus généralement, le savoir-faire et la réputation de notre entreprise. Réciproquement, nous respectons également les droits de propriété intellectuelle existants de tiers. Afin de protéger nos idées, nos performances et nos réalisations, ainsi que les investissements financiers qui les accompagnent, nous limitons le contenu, la nature et la quantité **des informations** que nous communiquons à des tiers ou au public.

Nous utilisons de telles informations uniquement dans le cadre de l'accomplissement de nos tâches professionnelles dans l'esprit de notre entreprise. Nous ne communiquons des informations confidentielles à des tiers uniquement si des accords de confidentialité ont été conclus au préalable par ces derniers et si la communication est justifiée. Nous veillons soigneusement à ne pas copier ou utiliser des droits de propriété intellectuelle et des informations confidentielles de tiers sans autorisation correspondante.

Nous respectons les règles de **protection des données** et la sphère privée de nos collaboratrices et collaborateurs ainsi que de nos partenaires commerciaux. En application des lois en vigueur sur la protection des données, nous demandons aux personnes concernées toutes les déclarations de consentement nécessaires pour le traitement et l'utilisation des données personnelles. L'utilisation ou la transmission de données personnelles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'entreprise, s'effectue exclusivement dans le cadre des dispositions légales.

Nous garantissons les **droits d'auteur** et excluons l'achat et la diffusion illégale de contenus protégés par des droits d'auteur. Lorsque nous utilisons des logiciels étrangers à l'entreprise, nous respectons les dispositions en matière de licence. Les copies pirates ou les logiciels sans licence ne doivent pas être utilisés. Notre infrastructure IT ne sera pas utilisée pour exercer des activités contraires aux lois, aux contrats ou aux règlements à l'encontre de personnes, de systèmes IT et de composants de réseau ou des applications qu'ils contiennent.

Nous protégeons nos systèmes informatiques par des mesures techniques et organisationnelles et nous traitons avec soin toutes les informations de l'entreprise. C'est pourquoi nous ne communiquons pas inutilement à l'extérieur des informations relatives à notre entreprise et issues de celle-ci.

Afin de garantir une présentation homogène à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise, toutes les déclarations et tous les communiqués de presse sont exclusivement diffusés par les services désignés à cet effet. Ceci s'applique aussi bien à la communication numérique qu'à la communication classique.

Nous protégeons nos activités de recherche et de développement ainsi que nos marques et notre savoir-faire !

Nous respectons les droits de propriété intellectuelle des tiers.

Nous considérons que la confidentialité relève de l'évidence et nous attendons la même chose de nos partenaires.

Nous respectons les dispositions légales en matière de protection des données et nous demandons aux personnes concernées les déclarations de consentement nécessaires au traitement des données personnelles.

Nous respectons les droits d'auteur et accordons des licences pour nos logiciels.

Nous protégeons nos systèmes informatiques et toutes les informations de l'entreprise.

Les déclarations et les communiqués de presse sont centralisés par les services compétents.

Toute personne qui enfreint les lois en vigueur, le code de conduite et les politiques internes associées doit assumer la responsabilité de ses actes.

Moyens de communication

Chaque cas est pris au sérieux.

Service de signalement et contact

Nous agissons quotidiennement avec discernement, intégrité et conformément au présent code de conduite et nous assumons ensemble la responsabilité de faire vivre nos valeurs et de respecter les recommandations d'action. **Notre conduite doit être légitime, éthique et responsable.** Tous ceux qui enfreignent ces règles doivent assumer la responsabilité de leurs actes et seront tenus de rendre des comptes.

Nous attendons que les règles formulées ainsi que celles qui vont au-delà de ce code de conduite soient respectées et que les écarts de conduite ou les infractions soient abordés directement dans le cadre d'un dialogue. Si le dialogue direct n'est pas possible ou est inapproprié, il est possible de recourir aux **moyens de communication** complémentaires suivants :

- information aux supérieurs hiérarchiques directs ;
- information à un ou plusieurs membres du groupe de direction ;
- le comité d'entreprise, s'il existe dans la société concernée ;
- le service central de signalement.

En règle générale, notre **service central de signalement**, accessible via la page d'accueil de notre site Internet, est à disposition pour les signalements. Si nécessaire, il est également possible d'y faire des déclarations anonymes.

Les supérieurs directs, les membres du groupe de direction et les interlocuteurs ont pour consigne ce qui suit :

- prendre toutes les accusations au sérieux et enquêter efficacement et en temps utile ;
- évaluer les faits de manière objective et impartiale ;
- prendre les mesures correctives qui s'imposent et proposer des sanctions à la direction si les accusations sont fondées ;
- documenter toutes les informations pertinentes sur le cas, y compris la décision qui a été prise.

Nous ne tolérerons pas le signalement intentionnel ou par négligence grave de fausses accusations. Ceci sera sanctionné en conséquence.

Interlocuteur

Si vous avez des questions ou des doutes sur le code de conduite, vous pouvez consulter vos supérieurs ou écrire directement à **code.of.conduct@blum.com**, ou à **privacy@blum.com** pour les questions relatives à la protection des données.

Ce que nous attendons de nos partenaires commerciaux

Nous voulons collaborer avec des partenaires qui agissent également en accord avec les principes de notre code de conduite.

En ce qui concerne les exigences particulières posées à nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement, notre **Supplier Code of Conduct (Code de conduite du fournisseur)** définit des principes supplémentaires en matière de droits de l'homme et de l'environnement, dont le respect est pour nous une condition évidente d'une relation commerciale partenariale.

Look for our
FSC™-certified
products



Tous les contenus sont soumis au copyright de Blum.
Sous réserve de modifications techniques et de programmes.
EP-518/1 FR-AL/03.23

Julius Blum GmbH
6973 Höchst, Autriche
Tél. : +43 5578 705-0
Télec. : +43 5578 705-44
Courriel : info@blum.com
www.blum.com

Nos sites en Autriche, en Pologne et en Chine sont certifiés comme indiqué ci-dessous.
Notre site aux États-Unis est certifié selon la norme ISO 9001.
Notre site au Brésil est certifié selon les normes ISO 9001, ISO 14001 et ISO 45001.



ISO 9001
Certified Quality
System



ISO 14001
Certified Environmental
System



ISO 50001
Certified Energy
System

 **blum**®